



# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## 1 CONDITIONS GENERALES

Le concours se déroule entre Aout 2019 et début Avril 2020 et est organisé par l'Ecomusée d'Alsace en collaboration avec le Museums-PASS-Musées. Les classes des écoles élémentaires publiques et privées, du CP jusqu'au CM2 situées dans le territoire géographique du Museums-PASS-Musées à savoir les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté en France, les régions Baden Württemberg et Rhénanie-Palatinat en Allemagne et des cantons de Bâle ville, Bâle campagne, Argovie, Jura, Soleure et Berne en Suisse, peuvent participer au concours.

## 2 REGLES DU CONCOURS

- Pour le concours, seuls seront retenus les réalisations/projets ayant pour thème : "Imagine le musée, le château, le jardin de tes rêves". Les participants sont libres de choisir sous quelle forme (peinture, installation, film, littérature, etc.) ils souhaitent soumettre leurs réalisations/projets (dans la mesure où ceux-ci peuvent être soumis sous forme de documentation au format PDF, JPEG, PPT ou sous forme de fichier film (voir tailles maximales dans l'outil de téléchargement en ligne)). Cela devra également être accompagné d'un descriptif unilingue en format A4.
- Chaque classe d'école primaire ne peut soumettre qu'une seule réalisation/projet pour le concours.
- La soumission de la réalisation/projets se fait via un outil de téléchargement en ligne du Museum-PASS-Musées sous l'adresse [www.passmusees.com](http://www.passmusees.com). L'accès à l'outil de téléchargement en ligne sera envoyé par courrier électronique aux enseignant(e)s de toutes les classes participants au concours avant le 31.10.2019.
- Toute autre forme de soumission est exclue du concours.
- La date limite de soumission est du 15.11.2019 au 15.12.2019. Un jury composé de représentants de la commission Musée-PASS-Musées sélectionnera les projets les plus inventifs et originaux de chaque catégorie comme lauréats du concours. La procédure exacte de sélection relève de la responsabilité du jury et ne sera pas divulguée.
- Les classes gagnantes seront avisées par courrier électronique avant le 25.01.2020. Il y aura deux gagnants par catégorie pour chaque pays.

### Dates importantes:

- Pré-inscription à partir du 19.08.1019
- Inscription définitive jusqu'au 14.11.2019
- Envoi de l'accès à l'outil de téléchargement par mail avant le 31.10.2019
- Ouverture de la plateforme de téléchargement du 15.11.2019 au 15.12.2019
- Délibération des gagnants avant le 25.01.2020
- Journée à l'Ecomusée d'Alsace prévue début Avril 2020

## 3 ENREGISTREMENT ET TRAITEMENT DES DONNEES

- Les classes participantes sont toujours représentées par le professeur respectif, il n'y a jamais de contact direct entre l'organisateur et les écoliers. L'inscription d'une classe scolaire au concours est effectuée exclusivement par le personnel enseignant.
- Chaque professeur participant consent expressément, avec son consentement sur le site internet, à ce que ses données personnelles, telles que son nom, prénom et son adresse mail, soient stockées ainsi que le nom de l'école et puissent être utilisées par le Museums-PASS-Musées ainsi que par l'Ecomusée d'Alsace.





- L'inscription doit être complétée et approuvée par un enseignant(e) qui sera responsable de la classe pendant toute la durée du concours et, en cas de victoire, également lors de la journée à l'Écomusée d'Alsace.
- L'inscription définitive est gratuite et disponible sur la page internet [www.museumspass.com](http://www.museumspass.com).
- Une seule inscription par classe est permise.
- Seules les inscriptions comportant des informations complètes seront admises au concours.
- L'enseignant(e) est considéré(e) comme le représentant légal et, avec son consentement, accepte expressément les conditions générales de participation/conditions commerciales lors de son inscription. Les données pourront être transmises à l'Écomusée d'Alsace en cas de victoire pour des raisons d'organisation.
- En cas d'inscription définitive et en raison du droit à l'image (droit privés), les parents devront signer un formulaire autorisant l'Écomusée d'Alsace et le Museums-PASS-Musées à utiliser les photos et films représentant leur(s) enfant(s).
- Le concours aura lieu sous réserve de l'obtention de subventions. En cas de refus de ces subventions, le concours scolaire sera annulé.
- Une notification sera envoyée par e-mail en cas d'annulation du concours scolaire.
- Si le concours est annulé, toutes les données stockées seront effacées.

Les classes participantes seront réparties en différentes catégories :

- Catégorie 1 : Classes de CP
- Catégorie 2 : Classes de CE1
- Catégorie 3 : Classes de CE2
- Catégorie 4 : Classes de CM1
- Catégorie 5 : Classes de CM2

Il y aura deux classes gagnantes par catégorie, soit 10 classes gagnantes par pays.

## 4 LES PRIX

- Il y aura maximum de 30 classes (10 par pays) sélectionnées pour le concours.
- Les gagnants du concours auront la possibilité de gagner une rencontre trinationale début avril 2020 pour une journée animée à l'Écomusée d'Alsace avec entrée gratuite, repas, frais de déplacement pour les classes scolaires et un programme pédagogique. L'Écomusée d'Alsace et le Museums-PASS-Musées porteront tous les frais liés au concours, à l'exception des demandes supplémentaires concernant le passage des frontières, les assurances, etc. Sachant que l'Écomusée d'Alsace se trouve en Alsace (France) les écoles primaires se situant en Allemagne et en Suisse devront prendre des précautions supplémentaires dues à une sortie du territoire.
- Les prix seront attribués exclusivement sous forme de prix autres qu'en espèces et ne pourront être échangés ou payés en espèces.

## 5 PROTECTION DES DONNEES

Les traitements de données à caractère personnel sont soumis à la Loi Suisse sur la protection des données (DSG). Les données ne seront consultables que par un nombre restreint de collaborateurs/trices de l'association. Le suivi technique peut être confié par le Museums-PASS-Musées à des entreprises tierces. Aucune donnée ne sera transmise à des tiers. La protection des données est garantie. Le serveur du Museums-PASS-Musées se trouve en France. L'association s'assurera que les données récoltées via le Museums-PASS-Musées seront traitées de manière confidentielle. Chaque participant peut demander, par lettre recommandée avec accusé de réception, à pouvoir accéder à ses données comme prévu par l'art. 8 DSG (Droit Suisse), en joignant la copie d'une pièce d'identité. Pour des raisons juridiques, les données seront conservées durant une période de 10 années. La suppression



des données du participant est subordonnée à la sortie du dispositif du Museums-PASS-Musées. Dans ce cas, les données seront archivées de manière anonyme jusqu'à la fin de l'obligation de conservation.



## 6 DROIT APPLICABLE

Le Museums-PASS-Musées décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de la participation au projet. Dans la mesure permise par la loi, le Museums-PASS-Musées ou l'Ecomusée d'Alsace ne peuvent être tenus responsables. Le Museums-PASS-Musées ou l'Ecomusée d'Alsace ne sont pas responsables des défauts techniques du site internet ou d'autres logiciels qui pourraient influencer la participation au projet. L'Écomusée d'Alsace et le Musées-PASS-Musées se réservent le droit d'annuler ou de mettre fin prématurément au projet à tout moment, sans préavis et sans indication de motifs. Ceci s'applique en particulier si une exécution correcte ne peut être garantie pour des raisons techniques ou juridiques. Dans un tel cas, les participant(e)s ne peuvent faire valoir aucune réclamation de quelque nature que ce soit à l'encontre de l'Ecomusée d'Alsace et/ou du Museums-PASS-Musées. Les conditions de participation peuvent être modifiées à tout moment. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du projet. Le transfert, le paiement ou l'échange des prix ne peuvent faire l'objet d'aucun droit juridiquement contraignant. Tout recours auprès des tribunaux est exclu. Le concours est soumis au Droit suisse. Le tribunal compétent est celui de Bâle-Ville.

## 7 CONTACT

Toutes les demandes doivent être adressées à: Museums-PASS-Musées, Bureau central, Viaduktstrasse 12, Boite Postale, CH-4002 Bâle, (FR) 03 89 33 96 29 / (CH) 061 205 00 40, [info@passmusees.com](mailto:info@passmusees.com), [www.passmusees.com](http://www.passmusees.com)



Dieses Projekt wird kofinanziert  
von der Europäischen Union  
(EFRE – Europäischer Fonds für  
regionale Entwicklung)



ETB Eurodistrict Trinational de Bâle  
TEB Trinationaler Eurodistrict Basel

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-  
SCHWEIZERISCHE  
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE  
FRANCO-GERMANO-SUISSE  
DU RHIN SUPÉRIEUR

